

## CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE D'AFRIC INDUSTRIES

Les actionnaires de la société **AFRIC INDUSTRIES** sont convoqués en **Assemblée Générale Ordinaire**, qui se tiendra le **Mardi 15 Mai 2018 à 11h00** au siège de la Société ALUMINIUM DU MAROC à Tanger (Lot. 78, Allée 2, Zone Industrielle Mghogha, Route de Tétouan).

### ORDRE DU JOUR :

- I- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- II- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2017,
- III- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 et approbation de ces conventions,
- IV- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2017 et quitus aux Administrateurs,
- V- Affectation du résultat,
- VI- Ratification de la nomination d'un nouvel Administrateur,
- VII- Composition du Conseil d'Administration,
- VIII- Nomination de Commissaire aux Comptes,
- IX- Pouvoirs pour formalités légales,
- X- Questions diverses.

Pour participer à cette Assemblée, les actionnaires devront justifier de l'immobilisation de leurs actions au porteur dans les caisses des établissements agréés avec un minimum de dix actions et cinq jours au moins avant la réunion.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes peuvent demander, au plus tard dans les dix jours qui suivent la publication de cet avis de convocation, l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Conformément à la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, un projet de résolutions est joint à la présente convocation.

Veuillez agréer, **Messieurs**, nos salutations distinguées.

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Mme. Malika EL ALAMI**

## TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15/05/2018

### PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31.12.2017 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, et qui font ressortir un chiffre d'affaires de 42.335.673,71 dh HT et un bénéfice net de 6.759.969,09 dh.

L'Assemblée Générale donne en conséquence, aux Administrateurs en fonction, quitus entier pour l'exécution de leur mandat durant l'exercice 2017.

### DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article 56 de la loi 17-95, approuve les conclusions dudit rapport.

### TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide une distribution des dividendes, comme suit :

- réserve légale au 31.12.2017 (supérieure à 10% du capital)	= 1.839.082,75 dh
- réserves réglementées non distribuables cumulées au 31.12.2017	= 3.418.150,00 dh
- report à nouveau au 31.12.2017	= 16.255.809,92 dh
- bénéfice de l'exercice 2017 (23,19 dh/action)	= 6.759.969,09 dh
- distribution en 2018 de dividendes 2017 (20 dh / action)	= 5.830.000,00 dh
- report à nouveau après distribution des dividendes 2017	= 17.185.779,01 dh

### QUATRIEME RESOLUTION :

La mise en paiement des dividendes aux actionnaires se fera le jeudi 28 juin 2018, pour un détachement des coupons fixé à la date du mardi 19 juin 2018.

### CINQUIEME RESOLUTION :

Le Conseil d'Administration de la société AFRIC INDUSTRIES S.A. tenu le 05.03.2018, ayant constaté que son Président M. Abdeslam EL ALAMI (nommé comme Administrateur par l'Assemblée Générale du 30.06.2017, ensuite désigné comme Président du conseil par le

Conseil d'Administration de la société du même jour), est empêché et en voyage à l'étranger pour une durée indéterminée risquant d'être longue, et après acceptation de la démission de M. Sharif EL ALAMI de sa fonction d'Administrateur, a décidé de coopter comme nouvel Administrateur Mme Malika EL ALAMI. Cette décision est ratifiée par l'Assemblée Générale.

### SIXIEME RESOLUTION :

Le Conseil d'Administration a désigné à partir du 05.03.2018, Mme Malika EL ALAMI comme Présidente du Conseil d'Administration, et a pris acte à partir de cette même date du changement du Représentant Permanent de l'Administrateur la société ALUMINIUM DU MAROC :

M. Sharif EL ALAMI, Vice-Président d'ALUMINIUM DU MAROC remplaçant M. Abdelouahed EL ALAMI, son Président.

Le Conseil d'Administration de la société AFRIC INDUSTRIES est composé à partir du 05.03.2018 jusqu'à l'Assemblée devant statuer sur les comptes de l'exercice 2022, des Administrateurs suivants :

- Mme Malika EL ALAMI, comme Présidente du Conseil d'Administration,
- M. Mourad EL BIED, comme Administrateur,
- M. Taoufiq BOUZOUBAA, comme Administrateur,
- M. Abdeslam EL ALAMI, comme Administrateur,
- et la société ALUMINIUM DU MAROC SA, comme Administrateur représenté par M. Sharif EL ALAMI.

Les Actionnaires de la société souhaitent toute la bienvenue à Mme Malika EL ALAMI.

### SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide de nommer comme Co-Commissaire aux comptes : Cabinet A&T AUDITEURS CONSULTANTS, sis à Tanger, Résidence Mas Palomas II, Rue Omar Ibn Al Khattab, 4ème étage, N°88, immatriculé au registre de commerce de Tanger sous le N°60479 et représenté par M. AGOURRAM Nafeh, pour un mandat de 3 années (exercice 2018, 2019 et 2020).

### Huitième résolution :

L'Assemblée Générale confère au porteur d'un exemplaire original ou d'une copie certifiée conforme du présent Procès-Verbal, tous pouvoirs à l'effet d'accomplir les formalités prévues par la Loi.

**Le Conseil d'Administration**